

CP JEPS AAVQ SLAS

CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

MENTION "ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE DANS
TOUTE STRUCTURE DE LOISIRS ET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE"

Formation ouverte aux demandeurs
d'emploi et aux bénéficiaires de places
financées par la région.

Du 14 janvier 2027 au 17 décembre 2027
à Marseille et Nice

OBJECTIFS

Objectifs et contexte de la certification :

Le CPJEPS permet de répondre aux exigences de l'article R 212-12 du code de l'action sociale et des familles, en ce qu'il figure à l'article 2 de l'arrêté du 9 février 2007 modifié, fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce sous la responsabilité fonctionnelle d'un référent, principalement titulaire d'un diplôme professionnel de niveau 4 minimum dans le champ de l'animation, du sport, de l'éducation ou du travail social, qui prescrit, valide et contrôle son action. Il est toutefois autonome dans les temps d'encadrement des activités qu'il anime ; ses activités s'inscrivent dans le projet de la structure.



CONTENU ET ÉVALUATION

Le CP JEPS est délivré par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (DRAJES PACA), après validation de chacun des **3 blocs de compétences** :

BC1 : Mise en situation professionnelle appuyée par la production d'un document écrit et d'une soutenance orale.

BC2,BC3 : Production d'un document écrit et d'une soutenance orale pour chacun des BC.

BC01 - Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

BC02 - Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

BC03 - Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS



Temps de formation

602h de formation en centre pour les employés en structure, et **735h de formation en centre** pour les demandeurs d'emploi et, **100h sur le terrain** pour les employés de structure, puis **868h sur le terrain** pour les demandeurs d'emploi



Réunion d'informations collective

19/11/2026
03/02/2026

En visio



Pour s'inscrire, déposez un dossier d'inscription complet

04/01/2027



Épreuve d'admission

Les épreuves de sélection auront lieu au mois de décembre 2026

Commission d'Accès à la formation le 07/01/2027



Montant de la formation sans aides

9 030€* pour les employés
11025€* pour les demandeurs d'emploi

*aides possibles voir la catégorie "aides financières"

CP JEPS AAVQ SLAS

PRÉREQUIS

Les exigences préalables à la mise en situation professionnelle des personnes en cours de formation prévues à l'article R. 212-10-20 du code du sport sont les suivantes peu importe le bloc de compétence visé :

a) Etre titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme suivants :

- a minima, le certificat de compétences de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent ;
- le certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) assorti de la validation de la formation « maintien-actualisation des compétences obligatoires » (MAC), le cas échéant ;

b) Etre capable de prendre en charge en sécurité un groupe lors d'une activité éducative ou socioculturelle.

LES ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

Mesures d'équivalence prévues **pour les candidats ayant partiellement validé un CP JEPS en UC**, devront s'inscrire sur le CPJEPS en BC :

- UC1 validé du CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne» = inscription aux BC1, BC2
- UC2 validé du CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne = inscription aux BC1, BC3
- UC3 et UC4 validés du CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne = inscription aux BC2, BC3
- BC 1et BC 4 validés du CQP animateur périscolaire (RNCP36481) = inscription aux BC1, BC2

Il est possible d'entrer en formation pour valider un ou plusieurs BC. Il est possible d'avoir des allègement de formation en fonction de votre parcours. Un module de positionnement permet de définir, en début de formation, le parcours individualisé de chaque stagiaire. Pour plus de renseignements, joindre notre secrétariat.

SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS



L'animateur.trice d'activités et de vie quotidienne exerce principalement dans les accueils collectifs de mineur.es (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances) et toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle et du sport.



La personne titulaire du CP JEPS AAVQ peut obtenir des allègements et ou dispenses dans certains diplômes du champ de l'animation et du social et médico-social. Il/Elle peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale.

Suite du parcours possible dans la filière professionnelle : BP JEPS
Suite du parcours possible hors filière JEPS ou apparenté ; Moniteur éducateur



L'emploi repère visé est celui d'un animateur d'activités et de vie quotidienne.
Code ROME : G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques
Code ROME : G1203 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

MÉTHODES MOBILISÉES

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- La prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- Le milieu de vie et les communications avec autrui jouent un rôle fondamental. L'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation. L'apprenant est au cœur de son propre apprentissage. La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenants et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- La formation s'appuie sur la prise en compte des représentations des apprenants sur les objets d'apprentissage.
- Pour permettre aux formateurs et aux stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.
- Enfin, c'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

INFORMATIONS UTILES

CODE RNCP
RNCP39927
<http://ln.cemea.org/co-de-rncp-2>



FICHE D'INSCRIPTION
<http://ln.cemea.org/8uXhL5uH>



CALENDRIER DE LA FORMATION
http://ln.cemea.org/_Xk42_Rs



ACCES A CEMEA-FORMATION
<http://ln.cemea.org/Yb3HTKIV>



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AIDES FINANCIÈRES



Un employeur via un contrat d'apprentissage ou via leur OPCO



- Le conseil régional et le Fonds Social Européen, si vous êtes demandeur.seuse d'emploi (suite à la validation du projet de formation par un conseiller Mission locale ou France Travail)
- La région sud via le Pass Sud Formation, plus d'informations sur <https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/pass-sud-formation>



Nous vous invitons à consulter votre espace Compte Personnel de Formation sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Selon la formation choisie, la formation peut être pris en charge de différentes manières. Nous pouvons vous accompagner pour construire votre plan de financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute information concernant l'adaptation des moyens de la prestation pour des personnes en situation de handicap merci de prendre directement contact ci dessous pour être mis en relation avec le référent handicap du site de formation : accueilhdp@cemea-paca.org



Certains de nos modules de formations se déroulent en distanciel via notre plateforme de FOAD.



Les Cemëa mettent à votre disposition une plateforme en ligne pour accéder à une large sélection d'offres d'emploi.



Un abonnement inclus dans la formation à la médiathèque éduac'active des Cemëa.



Un abonnement inclus dans la formation à notre espace de travail partagé ZOURIT.

Les CEMÉA PACA sont titulaires de la nouvelle certification nationale unique QUALIOP1 dans le cadre de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Retrouvez notre certificat sur le site internet : [Téléchargez le ici](#)

CONTACTS

Pour tous renseignements contactez notre secrétariat à l'animation professionnelles :

par mail sur : accueil@cemea-paca.org

par téléphone: **04 91 54 25 36**


CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Elles sont disponibles en ligne à l'adresse suivante: <https://cemea-formation.com/CGV/>

Date de mise à jour : 15/06/2026

Suivez nous sur :

Plus informations notre site internet :

 CEMÉA PACA
47 rue Neuve Sainte Catherine,
13007 Marseille

 accueil@cemea-paca.org
04.91.54.25.36

